

*Le Ministre délégué à la Sécurité Sociale,  
aux Personnes Âgées, aux Personnes Handicapées  
et à la Famille*

*Paris, le* 14 OCT 2005

*Cher* Monsieur le Directeur,

Mon attention a été appelée par le Délégué Interministériel aux Personnes Handicapées sur votre concept de "Résidence Bien-être", ensemble de copropriétés destiné aux personnes âgées et personnes dépendantes et géré en partenariat avec une société spécialiste en gérontologie.

Ce concept a pour ambition de rassembler, au sein d'une même résidence, des appartements privatifs et des appartements protégés. Il offre aux personnes qui le désirent la possibilité de demeurer chez elles tout en bénéficiant sur place de services d'assistance, en cas de perte d'autonomie.

Je vous confirme que votre démarche s'inscrit dans le cadre des priorités de la politique gouvernementale en direction des personnes âgées et des personnes handicapées, notamment pour ce qui concerne le maintien à domicile. En outre, le modèle d'organisation de cette résidence en copropriété favorise le lien entre les générations.

Je vous félicite pour votre initiative et vous encourage à développer votre concept en veillant tout particulièrement à la qualité professionnelle du personnel que vous engagez pour intervenir auprès des personnes âgées et dépendantes dans vos résidences.

En vous souhaitant de réussir à atteindre vos objectifs, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

*Bien cordialement,*



Philippe BAS

IMMOTEP, Conseil et participation  
10a, rue de l'III  
67118 Geispolsheim